



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LETTRE ORANGE SANGUINE D'INFORMATION



Sommaire

- Actualité régionale.
 1. Horaire maison du don
 2. Accord restauration
 3. Congés payés suite à un arrêt maladie
- Actualité Nationale (CSEC & Negotiation).

Flash info

Vous pourrez retrouver le **flash info** de la dernière réunion qui s'est déroulée ce mois de juillet, en copie de ce mail.



Ordre des infirmiers

Il est obligatoire de s'inscrire à l'ordre des infirmiers, le non-respect de cette obligation peut mener au licenciement.

L'inscription est individuelle et le salarié doit payer la cotisation de sa poche.

A noter que cela peut entraîner des sanctions pour l'employeur si ce dernier recrute des infirmiers qui ne sont pas inscrits à l'ordre.

Lien vers une réponse du ministère de la santé sur cette thématique > [Question écrite n°10303 - 13e législature](#)





S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LETTRÉ ORANGE SANGUINE D'INFORMATION



Actualité Régionale

Projet d'extension des horaires d'ouverture des maisons du dons de Strasbourg, de Metz et Reims (1/2)

Les délégués syndicaux régionaux **CFDT Catherine Legentil et Christine Walter** ont demandés à être reçus en bilatérale par la direction de GEST par rapport à ce projet d'extension d'horaire des maisons du don.

- **Bilatérale (mercredi 3 juillet) :**

Au début, nous avons identifié un problème de **communication maladroite** concernant un **projet** aussi **crucial**. Les équipes ont été informées par e-mail alors qu'une réunion aurait été plus appropriée. La seule réunion qui a eu lieu s'est déroulée sur le site de Metz, et le projet y a été présenté comme s'il était déjà approuvé, ce qui n'est pas le cas.

Les collègues **ne se sentent pas écoutés**, ils auraient aimés être impliqués dans ce projet car qui mieux que les personnes sur le terrain pour faire des suggestions pertinentes.

Nous avons abordé la **qualité de vie au travail** puisque les conditions de travail se **dégradent** ce qui engendre de la **fatigue**, de la **lassitude**, une **baisse de motivation**, des **arrêts maladie** plus fréquents et bien entendu la **conciliation vie privée / vie professionnelle** qui est très impactée.

Nous avons fait remonter vos mécontentements quant à la planification des nouveaux horaires qui devait commencer au mois d'août.

Atteindre l'**objectif plasma** qui est de **71 000 litres** est une **mission importante** mais il n'y a **aucune contrepartie** et **pas de reconnaissance** pour les salariés : absence de prime d'intéressement, pas d'augmentation, seulement de l'efficiace pour atteindre l'objectif.



Nous avons soumis **vos différentes propositions** :

- De combler les créneaux horaires disponibles dans la semaine avant de prolonger les horaires du samedi.
- D'être consultés pour vos idées.



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LETTRÉ ORANGE SANGUINE D'INFORMATION



Projet d'extension des horaires d'ouverture des maisons du dons de Strasbourg, de Metz et Reims (2/2)

• Réponse de la direction

Suite à toutes ces remarques et demandes, la direction a répondu qu'elle a bien **conscience** de votre **mécontentement** mais les **besoins en plasma sont réels**. M. Kientz explique que le fait d'atteindre les objectifs garantit une pérennité de l'emploi.

• Pourquoi choisir le samedi ?

Le samedi il y a un **taux de remplissage** des rendez-vous qui est aux alentours de **90%** et il est essentiel de **s'adapter aux disponibilités des donneurs**. Cette décision est basée sur la logique et non **pas pour gêner le personnel**. Toutefois, des **suggestions** des collaborateurs sont les **bienvenues** pour optimiser le nombre de lits de plasma.

En conclusion

- La **réunion extraordinaire du CSE en août n'est donc pas planifiée**, donc il n'y a **aucun changement de planning à prévoir pour l'instant**. Cela favorisera les échanges, le dialogue social et la diversité des idées. De plus, M. Kientz profitera de cette occasion pour sensibiliser le personnel concerné.
- M. Kientz attend des délégués syndicaux régionaux **CFDT** de lui faire remonter **toutes les idées** des équipes pour éventuellement y apporter des **modifications**, tout en gardant l'objectif initial : **augmenter le nombre de plasmas prélevés**.

Accord restauration

Lors de la réunion de juillet, la direction a informé en vue d'une consultation le CSE sa décision concernant le choix entre les tickets restaurant et la restauration collective. Finalement, les **tickets restaurant** seront proposés à tous les employés du Grand Est sans distinction de site.

Rappel :

Le ticket restaurant sera à **8,40€** à partir du **1^{er} octobre** avec une prise en charge de **60%** de l'employeur, il restera donc **40 %** à votre charge. C'est à dire que l'employeur vous donnera **5,04€** pour le ticket restaurant et les **3,36 €** restant seront à votre charge.



SCANNEZ MOI

Si vous n'avez pas pu voter pour vos préférences restauration, vous avez toujours la possibilité de le faire grâce au **sondage** réalisé par la **CFDT** le mois dernier. La décision final sera prise en Septembre alors n'hésitez pas à donner votre avis !



[LIEN VERS LE SONDAGE](#)



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LETTRÉ ORANGE SANGUINE D'INFORMATION



Acquisition des congés payés lors d'un arrêt maladie non professionnelle



RAPPEL

Lorsque vous êtes en maladie vous pouvez acquérir dorénavant 2 jours ouvrables de congés payés dans la limite de 24 jours ouvrables par an.

Les différents cas de figure sont :

- Pour les **salariés présents** dans l'entreprise au **24 Avril 2024**, ils bénéficient d'une rétroactivité depuis 2009. Ils ont **2 ans pour réclamer** leurs congés perdus, ceci par courrier à la RH.
- Pour les **anciens salariés** ne faisant plus partis de l'effectif à compter du **24 Avril 2024**. Ils ont **jusqu'au 24 Avril 2027** pour réclamer leurs dus sous forme d'une **indemnité compensatrice de CP "maladie"**, en se faisant connaître auprès de la RH par un courrier. Dans ce cas-là il y a une rétroactivité sur les 3 dernières années.
- Pour les **salariés revenant de congé maladie**, l'employeur a l'**obligation** de porter à la connaissance du salarié, **dans le mois** qui suit la reprise du travail, le nombre de jours de congés dont il dispose, ainsi que le temps que l'employé a pour les poser.

La CFDT met à disposition des salariés une lettre type en pièce jointe à compléter, il vous suffit de remplir les champs surlignés en jaune.

Il est encore possible d'envoyer le courrier pour ceux qui ne l'ont pas fait. Notez que le **11 juillet**, la direction nationale exposera à la CFDT les **démarches** pour récupérer les congés payés non pris et la manière dont ils pourront être utilisés.

Affaire à suivre





S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LETTRE ORANGE SANGUINE D'INFORMATION



Actualité Nationale

Négociation

Nos négociateurs nationaux sont convoqués le **10 et 11 juillet** pour discuter des points suivants :

- Révision de l'accord relatif aux **frais de transport** visant à la mise en place du forfait **mobilité durable**
- Commission de suivi de l'accord **frais de santé/Prévoyance** (présentation de Vyv et analyse de Riskeo)
- Commission de suivi de l'accord relatif au **projet social de l'EFS** – hygiène, sécurité, santé et conditions de vie au travail : bilan et annexes
- Point d'échange sur la mise en œuvre de la **JSO**
- Modalités de gestion de l'**enveloppe syndicale**
- Information sur les modalités d'application de la loi **DDADUE** (CP et maladie).





S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LETTRE ORANGE SANGUINE D'INFORMATION



Résumé du GSEC - Juin 2024

Le président a souligné la nécessité de **rester mobilisés** car la situation n'est pas optimale pour les Jeux Olympiques. Il a également évoqué l'**objectif de collecter davantage de plasma** et de renforcer la souveraineté sanitaire. Il a annoncé une **augmentation des tarifs pour atteindre un prix proche du niveau européen en 2026 (160 euros le litre)**. Le président a également évoqué le projet **Drug Cell**, une biothérapie de demain en partenariat avec des institutions académiques européennes.



En ce qui concerne l'organigramme, il a été annoncé la création d'un poste de **directeur général unique** pour assurer la stratégie, la synthèse de l'activité et l'approche entre le niveau régional et national. Cela vise à **transformer l'établissement**, à améliorer l'efficacité et à représenter le président si nécessaire. La **CFDT s'inquiète** de ces changements et estime qu'il devrait y avoir une consultation sur ce point.

Le président a également fait un point sur l'avancement de la **mission de transformation**, mettant en avant les améliorations dans tous les domaines tels que la mutualisation des fonctions supports, la mise en commun des ressources, l'optimisation du plateau de préparation et la simplification réglementaire. Il a souligné l'**importance d'identifier les besoins** pour faire une demande de budget.

La consultation sur les comptes analytiques pour l'année 2023 a eu lieu, avec un vote **défavorable de la part de la CFDT**. Le président a ensuite fait un point sur la situation économique de 2024, mentionnant un **décalage de l'emprunt de 15 millions d'euros** en octobre et des problèmes de créances.

Un point a été fait sur la mise en place d'un **DSI unique (Directeur des Systèmes d'Information)** pour aider au fonctionnement, assurer la sécurité de l'outil, accélérer la transformation numérique et simplifier et unifier la solution AMI. Les travaux sont prévus pour début janvier 2025 afin d'assurer la continuité du système avec tous les partenaires (terrain, régional, national).

D'autres sujets ont été abordés, tels que la consultation sur les qualifications de certains personnels, la consultation sur la politique de recherche, la consultation sur la DOETH (Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés), la consultation sur la politique d'alternance, le bilan formation, le bilan social de 2024.



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LETTRE ORANGE SANGUINE D'INFORMATION



ETABLISSEMENT
FRANCAIS DU
SANG

5 bonnes raisons d'adhérer à la CFDT



- ✓ Ne plus être seul sur son lieu de travail
- ✓ Etre informé sur ses droits
- ✓ Etre conseillé sur le plan professionnel et juridique
- ✓ Etre soutenu par la CFDT et soutenir la CFDT
- ✓ Parce que l'orange vous va si bien!

Discutons !



Christine WALTER et Catherine LEGENTIL
Déléguées syndicales régionales CFDT EFS
Grand Est

christine.walter67@gmail.com
catherinelegentil@laposte.net

CLICK HERE



P.-S. : Conformément à notre accord, il n'est pas possible de répondre à vos questions via cette messagerie professionnelle

"Toute personne ne souhaitant plus faire partie de la liste de diffusion syndicale CFDT peut, via l'option courrier indésirable de sa boîte email, bloquer l'expéditeur."

CFDT EFS GRAND EST - JUILLET 2024